

Annexe XV

DIPLÔME D'ÉTUDES SPÉCIALISÉES COMPLÉMENTAIRES DE NUTRITION

- DURÉE : QUATRE SEMESTRES

I - Enseignements (cent cinquante heures environ)

- Aliments : digestion, absorption, métabolismes ;
- Métabolisme énergétique : aspects biochimiques et physiologiques ;
- Oligo-éléments ;
- Besoins nutritionnels et explorations de l'état nutritionnel ;
- Additifs alimentaires et toxicologie alimentaire ;
- Épidémiologie nutritionnelle : buts et méthodes ;
- Conservation et dégradation des aliments ;
- Législation des aliments et produits diététiques ;
- Dénutritions ;
- Alcool et alcoolisme ;
- Vitamines et avitaminoses ;
- Lipoprotéines et dyslipoprotéïnémies ;
- Obésités et troubles du comportement alimentaire ;
- Diétothérapie ;
- Alimentation entérale assistée ;
- Alimentation parentérale ;
- Nutrition, immunité et allergie.

II - Formation pratique

Quatre semestres dans des services agréés pour le diplôme d'études spécialisées de nutrition.

III - Diplôme d'études spécialisées permettant de postuler le diplôme d'études spécialisées complémentaires de nutrition

Tout diplôme d'études spécialisées, avec l'accord de l'enseignant coordonnateur du diplôme d'études spécialisées complémentaire.